

## **LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

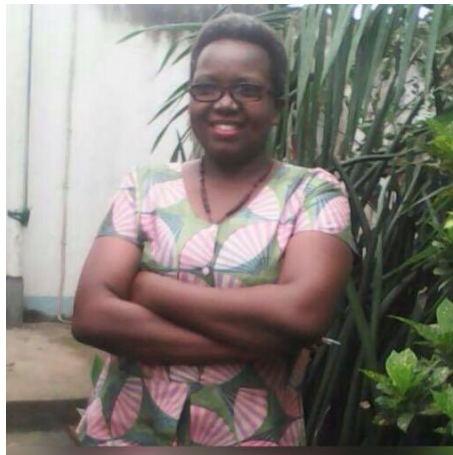
*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

***Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°124 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».***

**Semaine du 20 au 26 août 2018**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 26 août 2018, au moins 493 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

**TABLE DES MATIERES****PAGES**

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>0. INTRODUCTION</i> .....	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i> .....	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> .....	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE</i> .....	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	5
<i>I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS</i> .....	6
<i>I.3.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS</i> .....	7
<i>I.4 .VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i> .....	9
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i> .....	9
<i>III. CONCLUSION</i> .....	11

## **SIGLES ET ABBREVIATIONS**

**API** : *Appui à la Protection des Institutions*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**FNL** : *Front National de Libération*

**OPJ** : *Officier de Police Judiciaire*

**PJ** : *Police Judiciaire*

**REGIDESO** : *Régie des Eaux*

**RDC** : *République Démocratique du Congo*

**RN** : *Route Nationale*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**UPD** : *Union pour la Paix et le Développement*

**VBG** : *Violences Basées sur le Genre*

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées comme suit: au moins 9 personnes tuées dont 3 cadavres retrouvés, 7 torturées, 24 arrêtées arbitrairement et 4 cas de VBG.

Des Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

Des cas de VBG sont signalés dans ce rapport.

Des sanctions à l'encontre de ceux qui ont voté « NON » au référendum constitutionnel sont aussi signalées dans ce bulletin.

## ***I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE***

##### **Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 20 août 2018, sur la colline Munyika II, commune Rugombo, province Cibitoke, Christophe Niyonkuru, maçon, âgé de 23 ans, Imbonerakure, a été tué poignardé par d'autres Imbonerakure de la localité. Selon des sources sur place, le motif de cet assassinat était un règlement de compte lié au partage du butin volé lors des patrouilles nocturnes. Quatre présumés auteurs ont été arrêtés pour des raisons d'enquêtes, ajoutent les mêmes sources.

##### **Une personne tuée en commune Buganda, province Cibitoke**

En date du 22 août 2018, sur la colline Ruhagarika, commune Buganda, province Cibitoke, une personne non identifiée a été tuée par des jeunes Imbonerakure de la localité en patrouille nocturne et ils l'ont enterrée directement. Selon des sources sur place, cette personne quittait la RDC pendant la nuit pour rentrer au Burundi.

##### **Une personne tuée en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 23 août 2018, vers 14 heures, sur la colline Kanyange, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Eric Nsengiyumva, âgé de 9 ans a été coupé le sexe pendant la torture lui infligée par un Imbonerakure appelé Cyriaque Ntirampeba. Cet enfant a été conduit à l'hôpital de Karuzi mais il a rendu son âme au cours du chemin. Selon des sources sur place, cet enfant était avec d'autres enfants qui cherchaient du bois de chauffage dans le boisement appartenant à cet Imbonerakure. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de la police à Karuzi.

#### ***I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

##### **Une personne tuée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 août 2018 indique qu'en date du 18 août 2018, sur la sous-colline Buhomba, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Melchior Nizigiyimana, employé du Ministère de la Justice a été fusillé, à l'aide d'un pistolet par des gens non identifiés à bord d'une moto.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

En date du 20 août 2018, un corps sans vie de Gilbert Bigirimana, gardien de vaches, âgé de 18 ans, a été retrouvé sur la colline Mwimbiro, zone Muyange, commune Nyanza-Lac, province Makamba. Selon des sources sur place, la victime a été battue au niveau de la tête, ligotée puis suspendue dans une maison. Quatre bergers, Clément Manirambona, Elias Bukuru, Anaclet Nishimwe et Fidèle Nsabimana qui étaient avec la victime ont été arrêtés et détenus au cachot du commissariat communal de Nyanza-Lac.

## **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Muyinga**

En date du 24 août 2018, le matin, un corps sans vie d'un prénommé Mohamed a été retrouvé dans une rue du quartier Kibogoye, au centre urbain de Muyinga. Selon des sources sur place, la victime est originaire du quartier Kiryama de la même ville et les circonstances de sa mort restent inconnues.

## ***I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS***

### **Une personne torturée en commune Gihanga, province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 août 2018 indique qu'en date du 25 juillet 2018, vers 21 heures, au village III, commune Gihanga, province Bubanza, Pascal Bigirimana, originaire de la zone Mubuga, commune et province Gitega, membre du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa a été battu et amputé de son pénis par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Pascal Bigirimana a été hospitalisé à l'hôpital de Gihanga. La victime était accusée d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD, ajoutent les mêmes sources.

### **Une personne torturée en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 21 août 2018, vers 21 heures, Fiacre, un habitant de la 5<sup>ème</sup> transversale, qui était devant sa maison a été arrêté, battu et conduit au commissariat de police de Gihanga par des Imbonerakure en patrouille. Selon des sources sur place, le commissaire de police lui a demandé une somme de 50 000 fbu pour le relaxer. Il est resté au cachot faute de paiement de cette somme d'argent.

### **Une personne torturée en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 22 août 2018, Bakari, un habitant du quartier Vyondo, colline et commune Gihanga, province Bubanza a été arrêté et battu par des Imbonerakure en patrouille nocturne avant d'être conduit au cachot du commissariat de police de Gihanga. Il a été relaxé moyennant le paiement d'une somme de 50 000 fbu au commissaire de police de Gihanga sans quittance.

### **Une personne torturée en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 20 août 2018, vers 21 heures, Idi, un militaire en congé, résidant à la 9<sup>ème</sup> transversale de Gihanga, a été tabassé par un groupe d'Imbonerakure dirigés par Egide, l'un des 5 élus collinaires quand il rentrait avec son épouse. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir violé un couvre-feu de 20 heures, mis en place par l'administrateur de la commune Gihanga, Léopold Ndayisaba, après une attaque à la grenade de son domicile par des inconnus, le 16 août 2018. Selon les mêmes sources, le lendemain, il a porté plainte chez le chef de colline, Salvator qui lui a suggéré d'aller porter plainte à la police. Par la suite, il est allé chez l'OPJ et celui-ci n'a rien fait en lui disant que les Imbonerakure ne peuvent pas être punis.

### **Une personne torturée en commune Butaganzwa, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 août 2018 indique qu'en date du 18 août 2018, sur la colline Nkango, commune Butaganzwa, province Kayanza, vers 19 heures, Firmin Barampama, membre du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa a été tabassé par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir refusé de contribuer une somme de 2000 fbu pour les élections de 2020. Il a été hospitalisé à l'hôpital de Musema.

### **Une personne torturée en commune Rutegama, province Muramvya**

En date du 21 août 2018, au centre de la commune Rutegama, province Muramvya, un déficient mental a été tabassé, menotté et attaché sur un poteau de la REGIDESO par Issa, un policier (De corps) du poste de police de Rutegama. Selon des sources sur place, il était resté au bord de la route lorsque le Président de la République allait passer.

### ***I.3.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS***

#### **Une personne arrêtée en commune et province Cankuzo**

En date du 21 août 2018, des policiers ont fait une fouille perquisition dans certains quartiers du centre urbain de Cankuzo et ont arrêté le commerçant Vital Ntawumbabaye, résidant le long de l'axe routier RN13, au quartier commercial. Selon des sources sur place, les policiers sont arrivés chez ce commerçant, la nuit du 20 au 21 août 2018 mais il leur a refusé l'accès. Selon les mêmes sources, les policiers ont encerclé sa maison pendant toute la nuit jusqu'à 10 heures, du 21 août 2018. Ils l'accusaient de détenir des armes mais ils n'ont rien trouvé après la fouille perquisition, ajoutent les mêmes sources. Il a été malmené et obligé d'acheter 36 bouteilles de primus pour les 18 policiers comme punition de leur avoir refusé l'accès. Il a été conduit par Désiré Njiji, Gouverneur de province dans son véhicule accompagné du procureur et le commissaire provincial de police au cachot du commissariat provincial de police et ils l'accusaient de n'avoir pas respecté les institutions. Il a été relâché le même jour.

#### **Dix personnes arrêtées en commune et province Makamba**

En date du 23 août 2018, dix membres du parti UPD-Zigamibanga ont été arrêtés par Jovin Cishahayo, responsable provincial du SNR à Makamba en collaboration avec des jeunes Imbonerakure au quartier Makamba II, commune et province Makamba. Selon des sources sur place, 6 parmi eux ont été conduits et détenus au cachot du SNR à Bujumbura tandis que 4 autres sont restés détenus au cachot du parquet de Makamba. Ils ont été accusés de rébellion, selon les mêmes sources.

#### **Trois personnes arrêtées en commune Mutumba, province Karuzi**

En date du 21 août 2018, vers 5 heures du matin, sur la colline et zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Eric Ndikumasabo, un ex-combattant du FNL et actuellement membre du comité communal du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté avec ses deux enfants âgés respectivement de 10 et 4 ans et conduits au cachot de la commune par des policiers commandés par le commissaire communal nommé Burakeye. Selon des sources sur place, cette arrestation a été précédée par une fouille perquisition opérée chez lui et rien n'a été trouvé. Selon les mêmes sources, il était accusé par les autorités communales d'avoir sensibilisé la population à voter « NON » au référendum constitutionnel du 17 mai 2018.

### **Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 23 août 2018, vers 14 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, le nommé Barakebana, originaire de la colline Cuba, zone et commune Bugenyuzi de la même province a été arrêté, tabassé, puis conduit au cachot de la zone Buhiga par 3 policiers de l'API qui contrôlaient la localité lors du passage du Président de la République se rendant à Buhiga pour la croisade religieuse organisée par la famille présidentielle, depuis le 21 août 2018. Selon des sources sur place, cet homme qui rentrait des champs avec ses enfants a traversé la RN 12 au moment où passait le Président de la République, Pierre Nkurunziza.

### **Trois personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 22 août 2018, au chef-lieu de la province Karuzi, commune Buhiga, Michel Kidwingira, propriétaire d'un secrétariat public et Victoire Rivuzimana, cabaretière ainsi que Michel Bucanganya qui se trouvait dans ce cabaret, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat provincial de police à Karuzi par des policiers de l'API dirigés par le commissaire Zabulon Mfuranzima. Selon des sources sur place, les victimes étaient accusées de n'avoir pas fermé leurs maisons lors du passage du Président Pierre Nkurunziza. Selon les mêmes sources, lors de son passage, les gens ont été pris de panique et certains se sont cachés dans le secrétariat public et les autres dans le cabaret. Les victimes ont été libérés en date du 25 août 2018, après paiement d'une somme de 50.000fbu chacune.

### **Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 22 août 2018, vers 13 heures, sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, un jeune homme prénommé Emmanuel alias Jogojogo a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de police à Karuzi par le responsable provincial du SNR à Karuzi. Selon des sources sur place, la victime était dans le cabaret appelé « chez Sogo » et a été ordonnée par cette autorité de vider vite sa bouteille avant d'être conduit au cachot sans lui dire le motif de son arrestation.

### **Cinq personnes arrêtées en commune et province Ngozi**

En date du 23 août 2018, au quartier Kanyami, commune et province Ngozi, Joseph Nkurunziza, Arthemon Nduwayezu, Innocent Manirambona, Consolatte Niragira et Jacqueline Hakizimana vendeurs de l'huile de palme ont été arrêtés par des policiers sous l'ordre de Radjabu Songambere, administrateur de la commune Ngozi, puis conduits au cachot de la P.J Ngozi. Selon des sources sur place, 450 kg d'huile de palme appartenant à ces commerçants ont été saisis et ces derniers ont été accusés de saboter le marché de Vyegwa en commune Mwumba de la même province au moment où tous les vendeurs de l'huile de palme ont été obligés de rejoindre ce marché par l'administration communale de Ngozi. Selon les mêmes sources, ce marché a été créé par force dans le but d'augmenter les recettes de la commune natale du Président de la République.



## ***I.4. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

### **Une fillette violée en commune et province Bubanza**

En date du 22 août 2018, vers 15 heures, sur la colline Shari I, commune et province Bubanza, K. N., âgée de 4 ans, fille de T. N. et P. a été violée à son domicile par Jean Marie Bangura alias Kitumva, âgé de 16 ans. La victime a été conduite à l'hôpital de Bubanza pour bénéficier des soins médicaux.

### **Une personne violée en commune Ndava, province Mwaro**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 août 2018 indique qu'en date du 3 août 2018 E. I. âgée de 6 ans, fille de G.B. et J. N. de la colline Kigarama, zone Buziracanda, a été violée par Olivier Ndiokubwayo alias Kinyata, âgé de 19 ans de la colline Kigarama. Selon des sources sur place, il a été arrêté et détenu au cachot du commissariat provincial de Mwaro.

### **Une personne violée en commune Ndava, province Mwaro**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 août 2018 indique qu'en date du 19 août 2018, K. K., âgée de 3 ans, fille de G.N. et C. N. de la colline Kigarama, zone Buziracanda, a été violée par leur domestique Paul Ntirenganya, âgé de 15 ans. Le présumé auteur a été arrêté et a été détenu au cachot communal de Ndava.

### **Une personne violée en commune Nyabihanga, province Mwaro**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 août 2018 indique qu'en date du 9 août 2018, C.N., âgée de 6 ans, fille de C. H. et de M. G. N. de la colline Kivumu en commune de Nyabihanga, province Mwaro, a été violée par Evangelic, leur domestique qui a fui par après.

## ***II. FAITS SECURITAIRES***

### **Une personne tuée en commune et province Bubanza**

En date du 20 août 2018, vers 22 heures, Adeline Irakoze, âgée de 15 ans, a été assassinée après avoir été violée. Selon des sources sur place, son corps a été retrouvé, le matin du 21 août 2018, dans un champ de manioc, tout près de l'Eglise du Rocher de Bubanza sise au quartier Nabubu, au centre-ville, commune et province Bubanza. La victime résidait chez Nathan Nyandwi et Julienne Nitanga. Selon les mêmes sources, quatre présumés auteurs dont Désiré Hakuziyaremye alias Gacube, Samuel Nijimbere et Manirwa ont été arrêtés et détenus au cachot du poste de police de Bubanza.

### **Une personne tuée en commune Musigati, province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 août 2018 indique que dans la nuit du 19 août 2018, vers 21 heures, sur la colline Kayange, commune Musigati, province Bubanza, Romuald Wilfrid Nibigira alias commissaire, père de 2 enfants, a été assassiné par son épouse Cécile Uwimbabazi à l'aide d'un gourdin. Selon des sources sur place, le corps sans vie de la victime a été retrouvé dans sa maison, le matin du 20 août 2018. Des conflits familiaux ont été à la base de cette tuerie. Cécile Uwimbabazi a été arrêtée et détenue au cachot de poste de police de Musigati.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Gashoho, province Muyinga**

En date du 23 août 2018, le matin, un corps sans vie d'une personne de la composante twa, du nom de Ngogori, a été retrouvé à l'intérieur de la parcelle d'un habitant de la colline Muruta, zone Muyange, commune Gashoho, province Muyinga. Selon des sources sur place, la victime a été lynchée par la population alors qu'elle était venue voler dans un ménage.

### **Acte d'intimidation en commune Rango, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 août 2018 indique qu'en date du 19 août 2018, sur la colline Nyabibuye, commune Rango, province Kayanza, dans la matinée, Maurand Bucumi, membre du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa a trouvé chez lui des tracts lui annonçant qu'il sera décapité s'il continuait à être partisan d'Agathon Rwasa.

### ***III. CONCLUSION***

Des violations des droits de l'Homme et des allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des cas de VBG ont été observés au cours de cette semaine.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.